



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Article 2121-7 du Code Général des  
Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira au rez-de-chaussée de la Mairie, **Salle des fêtes**, le :

**Jeudi 3 décembre 2020**  
**à 19 heures**

**ORDRE DU JOUR**  
**Session ordinaire**

*Affiché, le 28 novembre 2020*

- 1) Approbation du procès-verbal du 16 octobre 2020
- 2) Décisions prise dans le cadre de la délégation
- 3) Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal
- 4) Ajout d'un membre dans une commission municipale
- 5) Demande de subvention au titre des amendes de police
- 6) Convention pour la gestion, l'exploitation et l'entretien des ouvrages des eaux pluviales urbaines
- 7) Adhésion à Approlys Centr'achats
- 8) Renouvellement de la ligne de trésorerie
- 9) Demandes de subventions
- 10) Constitution d'une provision pour dépréciation des créances
- 11) Décision modificative n°2 Budget Principal Commune
- 12) Ouverture de crédits d'investissement par anticipation au vote du BP 2021
- 13) Festivités de fin d'année 2020 pour les élèves des écoles primaires
- 14) Rectification du prix des cavurnes
- 15) Mise en place de la protection fonctionnelle en faveur d'un ancien élu
- 16) Approbation rapport d'activité 2019 du SIDELC
- 17) Affaires diverses

Le Maire,  
François CROISSANDEAU

